

Chaumousey, le 13 avril 2026

**Objet : Information des Personnes Publiques Associées – Modification simplifiée du PLU (correction d’erreurs matérielles)**

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L.153-41 à L.153-45 du Code de l’urbanisme, la commune de Chaumousey a engagé une procédure de modification simplifiée de son Plan Local d’Urbanisme (PLU), approuvé le 18 juin 2024.

Cette procédure porte sur la correction de deux erreurs matérielles :

1. Le reclassement de la parcelle ZE 23 (ex B 1714) en zone UC, en lieu et place de la zone A, afin de rétablir la cohérence entre les droits acquis, les décisions juridictionnelles, les orientations du PADD et la réalité du terrain.
2. La correction de l’article 6.1 du règlement de la zone A, avec création des sous-secteurs Ac, A et Ah, permettant d’adapter les distances d’implantation aux pratiques agricoles locales.

Ces corrections ne modifient pas l’économie générale du PLU, n’augmentent pas les capacités d’urbanisation et n’ont aucune incidence notable sur l’environnement, conformément à l’article L.104-1 du Code de l’urbanisme.

Vous trouverez ci-joint :

- la délibération prescrivant la modification simplifiée,
- la note de présentation,
- les pièces modifiées du PLU.

Nous vous invitons à transmettre vos observations éventuelles dans un délai de 30 jours à compter de la réception du présent courrier, par :



- courrier postal : Mairie de Chaumousey – 24 place de la Mairie 88390 CHAUMOUSEY,
- ou courriel : [mairie@chaumousey.fr](mailto:mairie@chaumousey.fr)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Gaël JACQUEMIN



## Consultation des PPA dans le cadre de la modification simplifiée du PLU pour erreurs matérielles

PPA Consulté	Date d'envoi	Date AR	Observations
La Région	15/04/2026	15/04/2026	Pas de retour
Le Département	15/04/2026	20/04/2026	Pas de retour
La DDT	15/04/2026	15/04/2026	Pas d'observation particulière – 13/05/2026
La CMA	15/04/2026	20/04/2026	Avis favorable 21/05/2026
La CCI	15/04/2026	15/04/2026	Avis favorable 12/05/2026
La Chambre d'Agriculture	15/04/2026	15/04/2026	Avis favorable du 4/05/2026
Le SCOT	15/04/2026	15/04/2026	Pas de retour
LA CAE	15/04/2026	15/04/2026	Pas d'observation particulière formulée – 13/05/2026
L'UDAP	15/04/2026	15/04/2026	Pas de retour
Mairie Dommartin aux Bois	15/04/2026	15/04/2026	Pas de retour

Mairie de Renauvoid	15/04/2026	16/04/2026	Pas de retour
Mairie de Sanchey	15/04/2026	15/04/2026	Aucune observation formulée – 13/05/2026
Mairie de Girancourt	15/04/2026	Non renvoyé	Pas de retour
Mairie de Darnieulles	15/04/2026	15/04/2026	Pas de retour
Mairie de Gorhey	15/04/2026	16/04/2026	Pas de retour